

BUDGET PRIMITIF

2019

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Vote du budget primitif 2019 - Budget annexe Assainissement Non Collectif

Date de transmission de l'acte : 10/04/2019

Date de réception de l'accusé de
réception : 10/04/2019

Numéro de l'acte : 29 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 018-241800507-20190401-29-BF

Date de décision : 01/04/2019

Acte transmis par : Bertrand GAY

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. décisions budgétaires

	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES				
	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
	SEANCE DU 1ER AVRIL 2019 à 18 HEURES				
Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bourges					
Nombre de membres en exercice	Présents	Excusés	Absents	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation
66	51	0	2	26 mars 2019	26 mars 2019

Présents : Pascal BLANC, Daniel BEZARD, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN, Corinne SUPLIE, Daniel GRAVELET, Robert HUCHINS, Denis POYET, Bernard BILLOT, Alain MAZÉ, Catherine VIAU, Véronique FENOLL, Philippe MERCIER, Jean-Louis SALAK, Annie JACQUET, Nathalie BONNEFOY, Marcella MICHEL, Philippe MOUSNY, Marie-Odile SVABEK, Pierre-Antoine GUINOT, Danielle SERRE, Bénédicte BERGERAULT, Annie MORDANT, Irène FELIX, Marie-Hélène BIGUIER, Gérald FRAGNIER, Agnès SINSOULIER, Hugo LEFELLE, Lylia LASNIER, Sophie VANNIEUWENHUYZE, Pascal TINAT, Denise LANCELOT, Patrick GEORGES, Janine AUCLERT-BOURNIQUET, Magali BESSARD, Joël CROTTÉ, Valérie CHEVALIER, Jean-Michel DAMIEN, Elisabeth MATHIEU, Bruno MEUNIER, Nicole HUBERT, Béatrice GUILLAUMIN, Françoise CAMPAGNE, Emmanuel DUMARCAY, Mireille GARON, Olivier PERRIN, Rémy CORBION, Roland GOGUERY

Absents : Catherine PELLERIN, Yannick BEDIN

Pouvoirs :

Rodolphe BESTAZZONI donne pouvoir à Denis POYET
 Benoît CHALON donne pouvoir à Philippe MERCIER
 Martial REBEYROL donne pouvoir à Philippe MOUSNY
 Frédéric CHARPAGNE donne pouvoir à Danielle SERRE
 Christelle PRENOIS donne pouvoir à Marie-Odile SVABEK
 Eric MESEGUER donne pouvoir à Nathalie BONNEFOY
 Audrey SITTLER donne pouvoir à Lylia LASNIER
 Kevin GUEGUEN donne pouvoir à Marcella MICHEL
 Olivier ALLEZARD donne pouvoir à Françoise CAMPAGNE
 Paulette PIETU donne pouvoir à Mireille GARON
 Bruno CASSAN donne pouvoir à Magali BESSARD
 Jean-Pierre DOHOLLOU donne pouvoir à Irène FELIX
 Nadine MOREAU donne pouvoir à Roland GOGUERY

M. Hugo LEFELLE et M. Emmanuel DUMARCAY sont désignés secrétaires de séance

Domaine : 7.1.2 Décisions budgétaires

- 29 -

Vote du budget primitif 2019 - Budget annexe Assainissement Non Collectif

Président de séance : M. Pascal BLANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite Loi NOTRe ;

Vu l'avis favorable de la Commission Économie, Finances, Prospective, Contractualisation, Promotion du Tourisme du 15 mars 2019 ;

Considérant que l'article 107 de la Loi du 7 janvier 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) impose de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des Collectivités Territoriales. Ainsi, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) doivent joindre, à leur budget et à leur compte administratif, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

La présente délibération a pour objet de détailler les principales dépenses du budget primitif pour 2019 du budget annexe de l'Assainissement Non Collectif.

Le budget Primitif de l'exercice 2019 du budget annexe « Assainissement Non Collectif » est équilibré en dépenses et en recettes à 147 650 € en section de fonctionnement et 700 € en section d'investissement. Il est détaillé comme suit :

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1.1. Recettes réelles de fonctionnement :

	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		
En €	BP 2018	BP 2019	Variation % BP 2019 / BP 2018
70 – Produits des services	143 532	144 020	+ 0,34 %
74 – Dotations et participations	4 800	3 000	-37,5 %
75 - Autres produits de gestion courante	618	630	1,94 %
Total recettes réelles de fonctionnement	148 950	147 650	- 0,87 %

Les recettes réelles de la section de fonctionnement sont évaluées à **147 650 €** pour l'exercice 2019.

- ◆ Chapitre 70 - « produits des services »
Il est composé des redevances d'assainissement non collectif, estimées à 144 020 €, sachant que le Conseil Communautaire lors de la séance du 17 décembre dernier, a souhaité conserver les tarifs appliqués depuis le 1^{er} janvier 2017.
- ◆ Chapitre 74 - « dotations et participations »
Il s'agit de la subvention versée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre du contrôle de la conception des installations des réseaux d'assainissement non collectif. Par mesure de prudence, le montant a été réduit à 3 000 €, des incertitudes demeurant sur la poursuite de cette aide à compter de 2019 ; l'Agence de l'Eau ayant revu ses dispositifs pour les années 2019-2024.
- ◆ Chapitre 75 - « autres produits de gestion courante »
Une prévision de recette de 630 € est inscrite pour la perception éventuelle de pénalités financières pour absence ou mauvais état de fonctionnement et d'entretien d'installation d'assainissement non collectif.

1.2. Dépenses réelles de fonctionnement :

	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		
En €	BP 2018	BP 2019	Variation % BP 2019 / BP 2018
011 - Charges à caractère général	40 250	35 905	-10,8 %
012 – Charges de personnel	107 000	110 045	+ 2,85%
65 - Autre charges de gestion courante	500	500	0 %
67 - Charges exceptionnelles	500	500	0 %
Total dépenses réelles de fonctionnement	148 250	146 950	- 0,88 %

Les dépenses réelles de fonctionnement, évaluées à **146 950 €** sont composées de :

- ◆ Chapitre 011 - « Charges à caractère général » : 35 905 €
 - dont 22 005 € concernent le loyer et les charges de fonctionnement du bâtiment du PRADO (fluides, entretien des locaux) ;
 - dont 10 400 € liés à la location et l'entretien des véhicules utilisés par les services ;
 - dont 3 500 € de fournitures diverses liées à l'activité du service.
- ◆ Chapitre 012 - « Charges de personnel » : 110 045 €
Il s'agit des dépenses liées au remboursement des frais de personnel imputés sur le Budget Principal et le Budget de l'Assainissement Collectif et refacturés en fin d'année au budget annexe de l'Assainissement Non Collectif.

- ◆ Chapitre 65 et 67 - « Autres charges de gestion courante » et « charges exceptionnelles »
Il s'agit :
 - d'une part, de dotations pour les admissions en non valeurs (500 €). Chaque année, le comptable du Trésor Public sollicite la collectivité pour demander l'apurement de factures dont le recouvrement s'avère impossible (liquidation judiciaire, personne décédée...);
 - d'autre part, de crédits inscrits par précaution pour annulation de titres émis sur les années antérieures.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT et MOUVEMENTS D'ORDRE :

2.1. Investissements :

En 2019, le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif prévoit une dotation de 700 € pour l'acquisition en investissement de biens mobiliers (chapitre 21 – Immobilisation corporelles).

2.2. Mouvements d'ordre :

L'ensemble des biens de ce budget devant faire l'objet d'un amortissement en prévision de leurs remplacements ultérieurs, une somme de 700 € est inscrite en mouvements d'ordre en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

En €	DEPENSES BP 2019		RECETTES BP 2019	
Fonctionnement	Dépenses réelles	146 950	Recettes réelles	147 650
	Dépenses d'ordre	700	Recettes d'ordre	0
	TOTAL FCT	147 650	TOTAL FCT	147 650
Investissement	Dépenses réelles	700	Recettes réelles	0
	Dépenses d'ordre	0	Recettes d'ordre	700
	TOTAL INVT.	700	TOTAL INVT.	700

M. Gérard SANTOSUOSSO rapporteur entendu, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE
par 61 voix "pour" et 3 abstentions

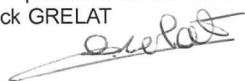
d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2019 du budget annexe de l'Assainissement Non Collectif, conformément à ces éléments et aux documents annexés, équilibré en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement à 147 650 € ;
- En investissement à 700 €.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt électronique de la Préfecture le **10 AVR. 2019**
Affichage du **08 AVR. 2019**

Pour le Président et par délégation
La Responsable du Service des Assemblées
Annick GRELAT



Fait à Bourges, le 2 avril 2019



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,

Gérard SANTOSUOSSO

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700089	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	21
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	22
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	147 650,00	147 650,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	147 650,00	147 650,00

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	700,00	700,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	700,00	700,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	148 350,00	148 350,00
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	40 250,00	0,00	35 905,00	35 905,00	35 905,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	107 000,00	0,00	110 045,00	110 045,00	110 045,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des dépenses de gestion des services		147 750,00	0,00	146 450,00	146 450,00	146 450,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		148 250,00	0,00	146 950,00	146 950,00	146 950,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	700,00		700,00	700,00	700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		700,00		700,00	700,00	700,00
TOTAL		148 950,00	0,00	147 650,00	147 650,00	147 650,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	147 650,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	143 532,00	0,00	144 020,00	144 020,00	144 020,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	4 800,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	618,00	0,00	630,00	630,00	630,00
Total des recettes de gestion des services		148 950,00	0,00	147 650,00	147 650,00	147 650,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		148 950,00	0,00	147 650,00	147 650,00	147 650,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		148 950,00	0,00	147 650,00	147 650,00	147 650,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	147 650,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	700,00
---	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	700,00
---	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	700,00		700,00	700,00	700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	700,00		700,00	700,00	700,00
	TOTAL	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	700,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	700,00
---	---------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	35 905,00		35 905,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	110 045,00		110 045,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	700,00	700,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		146 950,00	700,00	147 650,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	147 650,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	700,00	0,00	700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		700,00	0,00	700,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	700,00
---	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	144 020,00		144 020,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	3 000,00		3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	630,00		630,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		147 650,00	0,00	147 650,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	147 650,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		700,00	700,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	700,00	700,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	700,00
---	---------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	40 250,00	35 905,00	35 905,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 300,00	2 225,00	2 225,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 300,00	1 750,00	1 750,00
6064	Fournitures administratives	300,00	300,00	300,00
6066	Carburants	1 500,00	1 700,00	1 700,00
6132	Locations immobilières	19 000,00	17 300,00	17 300,00
6135	Locations mobilières	7 400,00	6 200,00	6 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	650,00	580,00	580,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	500,00	500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	300,00	300,00	300,00
6161	Multirisques	0,00	100,00	100,00
6168	Autres	0,00	900,00	900,00
6226	Honoraires	300,00	150,00	150,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 900,00	1 700,00	1 700,00
6287	Remboursements de frais	2 300,00	2 200,00	2 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	107 000,00	110 045,00	110 045,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	107 000,00	110 045,00	110 045,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	300,00	300,00	300,00
6542	Créances éteintes	200,00	200,00	200,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		147 750,00	146 450,00	146 450,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		148 250,00	146 950,00	146 950,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	700,00	700,00	700,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	700,00	700,00	700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		700,00	700,00	700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		700,00	700,00	700,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		148 950,00	147 650,00	147 650,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	147 650,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	143 532,00	144 020,00	144 020,00
7062	Redevances assainissement non collectif	130 314,00	128 390,00	128 390,00
7068	Autres prestations de services	13 218,00	15 630,00	15 630,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	4 800,00	3 000,00	3 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	4 800,00	3 000,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	618,00	630,00	630,00
754	Redevances défaut branchement égoût	618,00	630,00	630,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		148 950,00	147 650,00	147 650,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		148 950,00	147 650,00	147 650,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		148 950,00	147 650,00	147 650,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	147 650,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	700,00	700,00	700,00
2184	Mobilier	700,00	700,00	700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		700,00	700,00	700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		700,00	700,00	700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		700,00	700,00	700,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	700,00
--	--------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	700,00	700,00	700,00
28184	Mobilier	700,00	700,00	700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		700,00	700,00	700,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		700,00	700,00	700,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		700,00	700,00	700,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	700,00
--	--------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobilier	10	02/04/2004

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		700,00	III 700,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		700,00	700,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28184	Mobilier	700,00	700,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 700,00
Solde	V = IV – II (6) 700,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

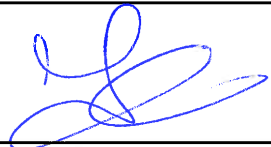
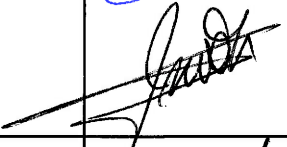
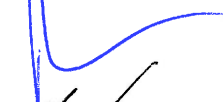
IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

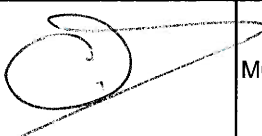
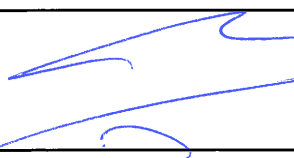
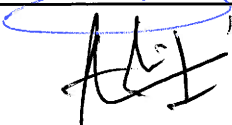
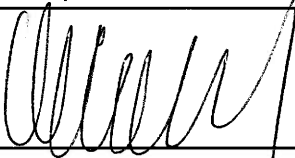
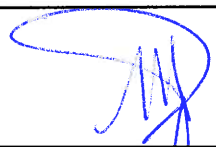
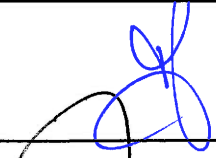
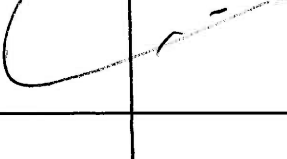
AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
DIRECTEUR	A	1	1 025,00
TECHNICIEN	B	1	43 400,00
REDACTEUR	B	1	1 900,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	37 720,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE	C	1	26 000,00
TOTAL GENERAL	C B A	5	110 045,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

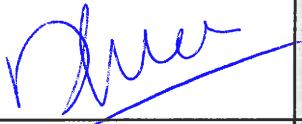
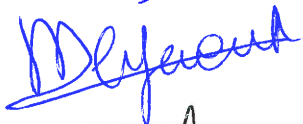
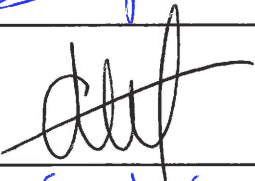
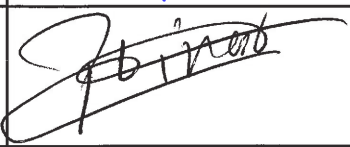
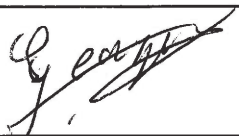
BUDGET PRIMITIF 2019
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	BLANC Pascal			
BOURGES	FENOLL Véronique			
LISSAY-LOCHY	VIAU Catherine		DELRUE Emmanuel	
VORLY	BILLOT Bernard		LEFEBVRE Corinne	
ARÇAY	HUCHINS Robert		LELONG Coralie	
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel		BELOUET Bernard	
BERRY-BOUY	GOIN Bernadette		CHALOPIN Jean-Pierre	
LA CHAPELLE ST-URSIN	BEUCHON Yvon			
ST GERMAIN DU PUY	BAUDOUIN Marie-Christine			
ST DOULCHARD	BEZARD Daniel			
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard			
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick			

BUDGET PRIMITIF 2019
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

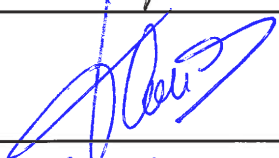
LE SUBDRAY	SUPLIE Corinne		MOREAU Sylvie	
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe	Excusée, a donné pouvoir à M. Denis POYET	PORTIER Jacqueline	Excusée
ST MICHEL DE VOLANGIS	POYET Denis		CARON Frantz	
ANNOIX	MAZÉ Alain		CARRÉ Marie-Paule	
BOURGES	MERCIER Philippe			
MEHUN-SUR- YEVRE	SALAK Jean-Louis			
BOURGES	BONNEFOY Nathalie			
BOURGES	CHALON Benoît	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe MERCIER		
BOURGES	MICHEL Marcella			
BOURGES	MOUSNY Philippe			
BOURGES	SVABEK Marie-Odile			
BOURGES	GUINOT Pierre-Antoine			
BOURGES	PELLERIN Catherine	Absente		

BUDGET PRIMITIF 2019
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

BOURGES	REBEYROL Martial	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe ROUSNY (après son départ)		
BOURGES	SERRE Danielle			
BOURGES	BERGERAULT Bénédicte			
BOURGES	MORDANT Annie			
BOURGES	CHARPAGNE Frédéric	Excusé, a donné pouvoir à Mme Danielle SERRE		
BOURGES	PRENOIS Christelle	Excusée, a donné pouvoir à Mme Marie-Odile SRABEK		
BOURGES	MESEGUER Eric	Excusé, a donné pouvoir à Mme Nathalie BONNETON		
BOURGES	SITTLER Audrey	Excusée, a donné pouvoir à M. Lylian LASNIER		
BOURGES	GUEGUEN Kévin	Excusé, a donné pouvoir à Mme Nathalie RICHEL		
BOURGES	LASNIER Lylian			
BOURGES	VANNIEUWENHUYZE Sophie			
BOURGES	TINAT Pascal			
BOURGES	LANCELOT Denise			
BOURGES	GEORGES Patrick			

BOURGES	AUCLERT-BOURNIQUET Janine	<i>Janine Auclert Bourniquet</i>		
BOURGES	BEDIN Yannick	<i>Absent</i>		
BOURGES	FRAGNIER Gérald	<i>[Signature]</i>		
BOURGES	SINSOULIER Agnès	<i>[Signature]</i>		
BOURGES	LEFELLE Hugo	<i>[Signature]</i>		
BOURGES	FELIX Irène	<i>[Signature]</i>		
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène	<i>[Signature]</i>		
BOURGES	BESSARD Magali	<i>[Signature]</i>		
BOURGES	CROTTÉ Joël	<i>[Signature]</i>		
LA CHAPELLE ST-URSIN	CHEVALIER Valérie	<i>[Signature]</i>		
MARMAGNE	JACQUET Annie	<i>[Signature]</i>		
MARMAGNE	DAMIEN Jean-Michel	<i>[Signature]</i>		
MEHUN-SUR-YEVRE	MATHIEU Elisabeth	<i>[Signature]</i>		
MEHUN-SUR-YEVRE	MEUNIER Bruno	<i>[Signature]</i>		

**BUDGET PRIMITIF 2019
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole			
PLAIMPIED-GIVAUDINS	GUILLAUMIN Béatrice			
ST DOULCHARD	CAMPAGNE Françoise			
ST DOULCHARD	ALLEZARD Olivier	Excusé, a donné pouvoir à Mme Françoise CAMPAGNE		
ST DOULCHARD	PIETU Paulette	Excusée, a donné pouvoir à Mme Mireille GARON		
ST DOULCHARD	DUMARÇAY Emmanuel			
ST DOULCHARD	GARON Mireille			
ST DOULCHARD	PERRIN Olivier			
ST DOULCHARD	CASSAN Bruno	Excusé, a donné pouvoir à Mme Nagali BESSARD		
ST GERMAIN DU PUY	CORBION Rémy			
ST GERMAIN DU PUY	DOHOLLOU Jean-Pierre	Excusé, a donné pouvoir à Mme Irène FÉLIX		
TROUY	MOREAU Nadine	Excusé, a donné pouvoir à M. Roland GOGUERY		
TROUY	GOGUERY Roland			

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 66
Nombre de membres présents : 51
Nombre de membres votants : 64
Nombre de suffrages exprimés : 61
VOTES : Pour: 61
Contre: 0
Abstentions : 3

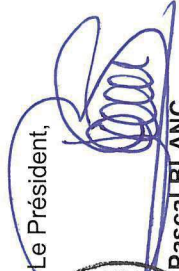
Date de convocation : 26 Mars 2019

Présenté par le Président
A Bourgesle 1er Avril 2019

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 1er Avril 2019

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10 AVR. 2019 et de la publication le - 8 AVR. 2019
A Bourges, le 3 Avril 2019

Le Président,

Pascal BLANC
